



A transmettre avant le

31 janvier 2025



Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Appel à projets 2025

Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

Les porteurs des actions parentalité soutenues par les Caf et leurs partenaires doivent répondre aux principes énoncés dans la charte nationale du Reaap et respecter les principes de la charte de la laïcité de la branche Famille et ses partenaires.

Les axes d'orientation pour l'année 2025 :

- Proposer aux parents des actions leur permettant la prise d'initiatives.
- Développer un partenariat local (échange d'expériences, capitalisation des ressources et des savoir-faire...) au niveau local et départemental.
- Développer la mise en place de lieux ressources dans le champ du soutien à la parentalité, regroupant au sein d'un même espace plusieurs types d'offres en direction des familles.
- Une priorité est attendue pour les projets portant sur :
 - ⇒ Les actions avec le public des adolescents, les actions en direction des familles avec adolescents
 - ⇒ Le répit parental : éléments de cadrage :
 - Deux activités distinctes (une pour les enfants et une pour leurs parents). Possibilité de faire des temps communs en complément.
 - Publics ciblés sur des problématiques identifiées.
 - Seront priorités les programmes sur l'année.
 - Seront priorités les projets impliquant fortement les parents

Peuvent être inclus : les interventions de professionnels de la parentalité, pratique d'un sport/atelier avec une thématique parentalité, séjours parentalité, lieux de répit.

Sont exclus : activités exclusivement de "loisirs", thématiques hors parentalité, café des parents sans programme et/ou professionnels (intervenants extérieurs et/ou référent famille).

D'une manière plus globale, les projets portant sur la séparation, les violences conjugales, les familles monoparentales, les familles isolées seront prioritaires (incluant parents ET enfants).

- ✎ Dans le cas de la présentation de plusieurs actions, il est
- ✎ indispensable de compléter une demande de subvention et un
- ✎ budget prévisionnel par action.

Aucun projet en dessous de 1 500€ ne sera financé.

Les projets soutenus depuis au moins deux ans et sous réserve de la présentation d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier satisfaisant, sont éligibles à un financement pluriannuel, dans la limite de trois années.

Réseau d'écoute, d'appui et
d'accompagnement des parents
(REAAP)

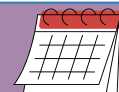
Appel à projets **2025**

Formulaire de dépôt



A transmettre avant le
31 janvier 2025

Rappel du calendrier



11 décembre 2024	Envoi de l'appel à projet par mail et mise en ligne sur Caf.fr
Décembre 2024 – janvier 2025	Contact avec la Caf pour la constitution du dossier et l'éligibilité du projet.
31 janvier 2025	Retour du dossier de demande complet accompagné du bilan et du compte de résultat 2024 provisoire s'il s'agit d'une action renouvelée.
Février - mars 2025	Contact avec la Caf suite à la réception du projet et saisie dans ELAN
Mars	Date de passage à la Commission d'action sociale

Identité du gestionnaire (porteur du projet)

Statut juridique (à cocher)

Association :

Association Indépendante

Association Familles rurales

Association Ligue de l'enseignement

Fédération départementale

Association centre social / Espace de vie sociale

Collectivité Territoriale :

Commune

EPCI

Autre :

Nom de la structure

Adresse du siège social (code postal + ville + n° + rue)

Numéro de SIRET

Synthèse du projet

Gestionnaire :

Animateur référent :

Coordonnées téléphoniques :

Titre du projet :

Budget global du projet :

Montant demandé :

Pourcentage du projet global : %

Présentation du projet



Nom du projet :

Etat de situation du projet (à cocher) Nouveau Renouvellement

Type d'équipement support EAJE RPE Collectivité territoriale
 Centre Social Espace de Vie Sociale LAEP
 Ludothèque Fédération Association
 Autre **: Précisez

Référent du projet

Nom et prénom

Fonction

Coordonnées Adresse postale
 Téléphone
 Mail

Durée du projet : Une année Pluriannuel

Ce projet est-il composé de plusieurs actions ?

Si oui combien d'action compose ce projet ?

Axe d'intervention et volet concerné par le présent projet (à cocher)

Axe 1 : Implication et participation des familles à travers des modalités d'interventions collectives

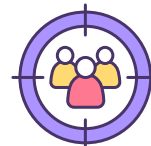
Volet 1 : actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents

Volet 2 : activités et ateliers partagés "parents-enfants"

Axe 3 : Développement des services et lieux de ressources parentalité :

Volet 1 : Poursuite de la couverture territoriale des lieux ressources parentalité

Volet 2 : Soutien des relais enfants-parents (REP)



Thématique(s) concerné(s) par le projet (à cocher) :

Arrivée d'un enfant	Handicap	Numériques	Relation Parent/Enfant
Parents d'ado	Répit parental	Santé	Lien Ecole/Famille
Séparation/Deuil	Autres :		



Contexte et diagnostic qui justifie la mise en œuvre de ce projet : *(comment les besoins parentalité ont été repérés et qu'est-ce qui vous a amené à concevoir ce projet ? Si les parents sont à l'origine du projet, comment ?)*

Problématique :

Objectif(s) général(aux) (OG): *L'orientation globale du projet, axe principal pour répondre aux besoins.*

OG 1 :

OG 2 :

OG 3 :

Action 1 :

Intitulé de l'action :

Action nouvelle ?

Date de début :

Date de fin du projet :

Nombre de séances :

Thématiques de l'action :

Objectif(s) opérationnel(s) de l'action : *Les réponses - actions concrètes (en lien avec les objectifs généraux. Exemple : O.O.1.1 est une des déclinaisons opérationnelles de OG1)*

O.O.1.1 :

O.O.1.2 :

O.O.2.1 :



Description et mise en œuvre de l'action



Public visé (parents concernés, âge des enfants) et nombre prévisionnel concerné

Une participation financière du public bénéficiaire de l'action est-elle prévue ? Si oui, quel type de participation et quel montant ?

Implication des personnes et des partenaires associés au projet :

Catégories de personnes impliquées	Degré d'implication			
	Informatif (unidirectionnel)	Consultatif (partage d'informations)	Prise de décision en collaboration (projet concerté)	Acteur dans le projet (co-porté / co-animé)

Pour chaque catégorie, expliquez le degré et les modalités d'implication :
(pour chaque personne, indiquez le nom, prénom, le nombre d'heures dédié et le coût estimé pour un prestataire de service)



Ressources humaines mobilisées :
(qualification et statut)



Recrutement :
Est-il envisagé de procéder à un recrutement pour la mise en œuvre de l'action ?
Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ?

Matériels et équipements nécessaires :



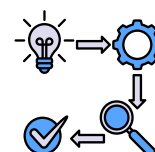
Quelle communication est prévue ?

Territoire d'intervention du projet :

Quels sont les résultats attendus ?



Comment le projet sera-t-il évalué ?



Quels seront les critères d'évaluation ? *(ce que l'on veut évaluer. Exemple : satisfaction)*



Quels seront les indicateurs d'évaluation ? *(comment on mesure le critère. Exemple : pourcentage de satisfaction)*



Action 2 :

Intitulé de l'action :

Action nouvelle ?

Date de début :

Date de fin du projet :

Nombre de séances :

Thématiques de l'action :

Objectif(s) opérationnel(s) de l'action : *Les réponses - actions concrètes (en lien avec les objectifs généraux. Exemple : O.O.1.1 est une des déclinaisons opérationnelles de OG1)*

O.O.1.1 :

O.O.1.2 :

O.O.2.1 :



Description et mise en œuvre de l'action



Public visé (parents concernés, âge des enfants) et nombre prévisionnel concerné

Une participation financière du public bénéficiaire de l'action est-elle prévue ? Si oui, quel type de participation et quel montant ?

Implication des personnes et des partenaires associés au projet :

Catégories de personnes impliquées	Degré d'implication			
	Informatif (unidirectionnel)	Consultatif (partage d'informations)	Prise de décision en collaboration (projet concerté)	Acteur dans le projet (co-porté / co-animé)

Pour chaque catégorie, expliquez le degré et les modalités d'implication :
(pour chaque personne, indiquez le nom, prénom, le nombre d'heures dédié et le coût estimé pour un prestataire de service)



Ressources humaines mobilisées :
(qualification et statut)



Recrutement :
Est-il envisagé de procéder à un recrutement pour la mise en œuvre de l'action ?
Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ?

Matériels et équipements nécessaires :



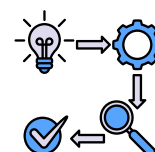
Quelle communication est prévue ?

Territoire d'intervention du projet :

Quels sont les résultats attendus ?



Comment le projet sera-t-il évalué ?



Quels seront les critères d'évaluation ? *(ce que l'on veut évaluer. Exemple : satisfaction)*



Quels seront les indicateurs d'évaluation ? *(comment on mesure le critère. Exemple : pourcentage de satisfaction)*



Action 3 :

Intitulé de l'action :

Action nouvelle ?

Date de début :

Date de fin du projet :

Nombre de séances :

Thématiques de l'action :

Objectif(s) opérationnel(s) de l'action : *Les réponses - actions concrètes (en lien avec les objectifs généraux. Exemple : O.O.1.1 est une des déclinaisons opérationnelles de OG1)*

O.O.1.1 :

O.O.1.2 :

O.O.2.1 :



Description et mise en œuvre de l'action



Public visé (parents concernés, âge des enfants) et nombre prévisionnel concerné

Une participation financière du public bénéficiaire de l'action est-elle prévue ? Si oui, quel type de participation et quel montant ?

Implication des personnes et des partenaires associés au projet :

Catégories de personnes impliquées	Degré d'implication			
	Informatif (unidirectionnel)	Consultatif (partage d'informations)	Prise de décision en collaboration (projet concerté)	Acteur dans le projet (co-porté / co-animé)

Pour chaque catégorie, expliquez le degré et les modalités d'implication :
(pour chaque personne, indiquez le nom, prénom, le nombre d'heures dédié et le coût estimé pour un prestataire de service)



Ressources humaines mobilisées :
(qualification et statut)



Recrutement :
Est-il envisagé de procéder à un recrutement pour la mise en œuvre de l'action ?
Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ?

Matériels et équipements nécessaires :



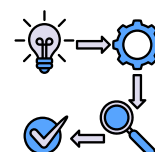
Quelle communication est prévue ?

Territoire d'intervention du projet :

Quels sont les résultats attendus ?



Comment le projet sera-t-il évalué ?



Quels seront les critères d'évaluation ? *(ce que l'on veut évaluer. Exemple : satisfaction)*



Quels seront les indicateurs d'évaluation ? *(comment on mesure le critère. Exemple : pourcentage de satisfaction)*



Action 4 :

Intitulé de l'action :

Action nouvelle ?

Date de début :

Date de fin du projet :

Nombre de séances :

Thématiques de l'action :

Objectif(s) opérationnel(s) de l'action : *Les réponses - actions concrètes (en lien avec les objectifs généraux. Exemple : O.O.1.1 est une des déclinaisons opérationnelles de OG1)*

O.O.1.1 :

O.O.1.2 :

O.O.2.1 :



Description et mise en œuvre de l'action



Implication des personnes et des partenaires associés au projet :

Catégories de personnes impliquées	Degré d'implication			
	Informatif (unidirectionnel)	Consultatif (partage d'informations)	Prise de décision en collaboration (projet concerté)	Acteur dans le projet (co-porté / co-animé)

Pour chaque catégorie, expliquez le degré et les modalités d'implication :
(pour chaque personne, indiquez le nom, prénom, le nombre d'heures dédié et le coût estimé pour un prestataire de service)



Ressources humaines mobilisées :
(qualification et statut)



Recrutement :
Est-il envisagé de procéder à un recrutement pour la mise en œuvre de l'action ?
Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ?

Matériels et équipements nécessaires :



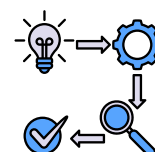
Quelle communication est prévue ?

Territoire d'intervention du projet :

Quels sont les résultats attendus ?



Comment le projet sera-t-il évalué ?



Quels seront les critères d'évaluation ? *(ce que l'on veut évaluer. Exemple : satisfaction)*



Quels seront les indicateurs d'évaluation ? *(comment on mesure le critère. Exemple : pourcentage de satisfaction)*



Action 5 :

Intitulé de l'action :

Action nouvelle ?

Date de début :

Date de fin du projet :

Nombre de séances :

Thématiques de l'action :

Objectif(s) opérationnel(s) de l'action : *Les réponses - actions concrètes (en lien avec les objectifs généraux. Exemple : O.O.1.1 est une des déclinaisons opérationnelles de OG1)*

O.O.1.1 :

O.O.1.2 :

O.O.2.1 :



Description et mise en œuvre de l'action



Public visé (parents concernés, âge des enfants) et nombre prévisionnel concerné

Une participation financière du public bénéficiaire de l'action est-elle prévue ? Si oui, quel type de participation et quel montant ?

Implication des personnes et des partenaires associés au projet :

Catégories de personnes impliquées	Degré d'implication			
	Informatif (unidirectionnel)	Consultatif (partage d'informations)	Prise de décision en collaboration (projet concerté)	Acteur dans le projet (co-porté / co-animé)

Pour chaque catégorie, expliquez le degré et les modalités d'implication :
(pour chaque personne, indiquez le nom, prénom, le nombre d'heures dédié et le coût estimé pour un prestataire de service)



Ressources humaines mobilisées :
(qualification et statut)



Recrutement :
Est-il envisagé de procéder à un recrutement pour la mise en œuvre de l'action ?
Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ?

Matériels et équipements nécessaires :



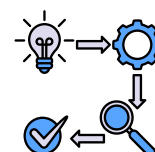
Quelle communication est prévue ?

Territoire d'intervention du projet :

Quels sont les résultats attendus ?



Comment le projet sera-t-il évalué ?



Quels seront les critères d'évaluation ? *(ce que l'on veut évaluer. Exemple : satisfaction)*



Quels seront les indicateurs d'évaluation ? *(comment on mesure le critère. Exemple : pourcentage de satisfaction)*



SAISISSEZ EN ANNEXE POUR CHAQUE PROJET :

Le budget de fonctionnement en format Excel.

Pour plus de clarté, précisez le nom de l'action sur l'intitulé du document lors de l'envoi. Par ailleurs, les budgets doivent être signés et cachetés.

N'oubliez pas de joindre les devis correspondants lorsqu'il y en a.

Rappel : un budget = une action

Je soussigné(e), M

en qualité de

Sollicite une aide financière à la Caf des Ardennes pour un montant de

A

, Le

Cachet et signature du porteur

Pièces justificatives à joindre au dossier
TOUT DOSSIER INCOMPLET FERA L'OBJET D'UN REFUS

Première convention ?

Association	Collectivité territoriale
Récépissé de déclaration en Préfecture Numéro SIREN / SIRET Statuts datés et signés Relevé d'identité bancaire Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau Attestation URSSAF	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/ Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence) Relevé d'identité bancaire Attestation URSSAF

Renouvellement de la convention ?

Association	Collectivité territoriale
Attestation de non-changement de situation Liste datée, la plus récente, des membres du conseil d'administration et du bureau Attestation URSSAF	Attestation de non-changement de situation Attestation URSSAF

ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT DE SITUATION D'UNE ASSOCIATION

Je, soussigné(e) :

En qualité de Président(e)

De l'association

Domiciliée à

Certifie qu'il n'y a pas de changement concernant (cases à cocher) :

Récépissé de déclaration en Préfecture

Numéro SIREN / SIRET

Statuts

Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Attestation URSSAF de moins de 6 mois

Fait à

Le

Joindre :

- La liste datée (date de l'envoi du dossier) des membres du bureau (nom et qualité) et du Conseil d'Administration
- Les pièces ci-dessus ayant fait l'objet d'une modification

Signature et cachet :

ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT DE SITUATION D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Je, soussigné(e) :

En qualité de

De (nom de la collectivité)

Certifie qu'il n'y a pas de changement concernant (cases à cocher) :

Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU / SIVOM / EPCI

Numéro SIREN / SIRET

Statuts pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)

Relevé d'Identité Bancaire

Attestation URSSAF de moins de 6 mois

Fait à

Le

Joindre :

- Les pièces ci-dessus ayant fait l'objet d'une modification

Signature et cachet :

Axe 1: Implication et participation des familles à travers des modalités d'interventions collectives :

Volet 1 : actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents

L'accompagnement collectif à la parentalité vise à proposer à tout parent le désirant, un espace lui permettant d'enrichir ses compétences parentales. Il donne l'occasion aux parents de :

- Partager leurs expériences;
- Sortir de leur contexte familial et d'ouvrir le champ des possibles;
- Rencontrer d'autres parents et de sortir de l'isolement.

Deux types de collectifs sont éligibles au volet 1 de l'axe 1 :

- les groupes d'expression, d'échange et d'entraide entre les parents;
- Les temps forts dédiés à la parentalité.

Dépenses éligibles

- ⇒ Intervention de prestataires (ex : professionnel extérieur à la structure avec une expertise, compagnie de théâtre-forum, etc.);
- ⇒ Location de salles ou de matériel;
- ⇒ Achat de "petit matériel" et consommables;
- ⇒ Assurances, frais de communication;
- ⇒ Transports ou déplacements;
- ⇒ Billetterie;
- ⇒ Charges de personnel si celles-ci ne font pas l'objet d'une prise en charge dans le cadre d'un autre financement Caf.

Dépenses NON éligibles

- x Les charges habituelles de fonctionnement de la structure ou du service;
- x Les charges de personnel n'impliquant pas d'augmentation du temps de travail si le gestionnaire bénéficie déjà d'un financement de la Caf au titre d'une prestation de service ou d'une subvention;
- x Les dépenses d'investissement;
- x Les contributions volontaires en nature;
- x La valorisation du temps de bénévolat ou de mise à disposition gratuite de personnel.

Modalités de financement

80% du coût du projet tous financements Caf confondus.

Axe 1: Implication et participation des familles à travers des modalités d'interventions collectives :

Volet 2 : Activités et ateliers partagés "parents-enfants"

Ce volet vise à favoriser des moments privilégiés d'échanges et de complicité entre l'enfant et son parent, à permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées puis à valoriser les rôles et compétences des parents.

Dépenses éligibles

- ⇒ Interventions de prestataires (ex : professionnel extérieur à la structure avec une expertise, etc, ...)
- ⇒ Location de salles ou de matériel
- ⇒ Achat de "petit matériel" et consommables
- ⇒ Assurances, frais de communication
- ⇒ Transports ou déplacements
- ⇒ Billetterie
- ⇒ Charges de personnel si celui-ci ne fait pas l'objet d'une prise en charge dans le cadre d'un autre financement Caf .

Dépenses NON éligibles

- x Les charges habituelles de fonctionnement de la structure ou du service;
- x Les charges de personnel n'impliquant pas d'augmentation du temps de travail si le gestionnaire bénéficie déjà d'un financement de la Caf au titre d'une prestation de service ou d'une subvention;
- x Les dépenses d'investissement;
- x Les contributions volontaires en nature;
- x La valorisation du temps de bénévolat ou de mise à disposition gratuite de personnel.

Modalités de financement

80% du coût du projet tous financements Caf confondus.

Axe 3 : Développement des services et lieux de ressources parentalité :

Volet 1 : Poursuite de la couverture territoriale des lieux ressources parentalité

Ce volet vise à favoriser des moments privilégiés d'échanges et de complicité entre l'enfant et son parent, à permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées puis à valoriser les rôles et compétences des parents. principalement sur les zones peu couvertes.

Dépenses éligibles

- ⇒ Interventions de prestataires (ex : professionnel extérieur à la structure avec une expertise, etc, ...)
- ⇒ Location de salles ou de matériel
- ⇒ Achat de "petit matériel" et consommables
- ⇒ Assurances, frais de communication
- ⇒ Transports ou déplacements
- ⇒ Billetterie
- ⇒ Charges de personnel si celui-ci ne fait pas l'objet d'une prise en charge dans le cadre d'un autre financement Caf .

Dépenses NON éligibles

- x Les charges habituelles de fonctionnement de la structure ou du service;
- x Les charges de personnel n'impliquant pas d'augmentation du temps de travail si le gestionnaire bénéficie déjà d'un financement de la Caf au titre d'une prestation de service ou d'une subvention;
- x Les dépenses d'investissement;
- x Les contributions volontaires en nature;
- x La valorisation du temps de bénévolat ou de mise à disposition gratuite de personnel.

Modalités de financement

60% du prix plafond lieu ressources suivant le barème CNAF en vigueur.

Précision complémentaire relative aux règles de financement branche famille : Dans le cas d'un projet de lieu ressource incluant dans son offre des services tels qu'un Laep, une activité Clas, etc. la règle budgétaire relative au plafond de financement fixé à 80% s'applique à l'échelle du budget du lieu ressources à l'exclusion du budget du Laep et du Clas.

Axe 3 : Développement des services et lieux de ressources parentalité :

Volet 2 : Soutien des relais enfants-parents (REP)

Un relais enfants parents (REP) est une structure ou service qui favorise le maintien de la relation entre l'enfant et son parent incarcéré dans le cadre de la loi. Il s'efforce de soutenir, de renforcer et, si besoin est, de rétablir le lien entre un enfant et son parent détenu. Ce lien est très souvent profondément ébranlé par l'incarcération du parent, avec de graves conséquences pour l'enfant et sa famille.

Dépenses éligibles

- ⇒ Exemples d'actions proposées par un REP :
- ⇒ Accompagnement de l'enfant auprès de son parent en détention (parloir enfant/parent et/ou unité de vie famille)
- ⇒ Organisation de rencontres collectives enfants parents et/ou de collectifs parents ;
- ⇒ Entretiens individuels parents
- ⇒ Accompagnement des mères qui sont avec leur bébé en prison (jusqu'au 18 mois de l'enfant)
- ⇒ Organisation de temps festifs

Dépenses NON éligibles

- x Les charges habituelles de fonctionnement de la structure ou du service;
- x Les charges de personnel n'impliquant pas d'augmentation du temps de travail si le gestionnaire bénéficie déjà d'un financement de la Caf au titre d'une prestation de service ou d'une subvention;
- x Les dépenses d'investissement;
- x Les contributions volontaires en nature;
- x La valorisation du temps de bénévolat ou de mise à disposition gratuite de personnel.

Modalités de financement

80% du coût du projet tous financements Caf confondus.